



Nouveau concept de formation bilingue dans les gymnases fribourgeois : résultats de la consultation

Informations générales

La consultation sur le nouveau concept de formation bilingue s'est déroulée du 2 au 27 septembre 2013. Il y a eu 113 réponses. En sus des enseignants, les groupements suivants se sont manifestés : l'Association fribourgeoise des professeurs de l'enseignement secondaire supérieur (AFPESS), Elternverein der deutschsprachigen Gymnasien, Direktorenkonferenz Deutschfreiburg (SDK), la Conférence des directeurs de CO (CODCO), la commission d'école du Collège Sainte-Croix, les directions des gymnases fribourgeois et la Fachschaft économie et droit.

Question 1 : Remarques générales sur le concept – synthèse

La première question donnait aux participants la possibilité de formuler des remarques générales sur le concept. **Un peu plus de 80 % des réponses sont positives, dont 20 % avec des commentaires** qui soutiennent globalement le concept proposé. En font partie les avis de SDK Deutschfreiburg, de la CODCO, d'Elternverein der deutschsprachigen Gymnasien et de la Commission d'école du Collège Sainte-Croix.

Voici quelques réponses à titre d'exemple :

- Je suis très favorable à l'introduction de deux « niveaux » de classes bilingues, plus homogènes. Il sera plus facile d'enseigner et plus aisément à s'adapter au niveau de la classe dans son ensemble, sans frustrer des élèves parce que c'est trop difficile, ou, au contraire, trop facile.
- Je le trouve très intéressant puisque dès l'entrée en 1^{re} au collège il permet aux élèves francophones d'avoir une sensibilisation plus précoce à la langue partenaire et, aux élèves déjà bilingues, de suivre une filière « bilingue + », les deux voies ayant une incidence positive sur le type de maturité obtenue au terme de leurs quatre ans d'études.
- Sehr gutes Konzept, das zur Förderung speziell begabter und motivierter Schülerinnen und Schüler (SuS) beiträgt und die zweisprachige Situation des Kantons nutzt.
- Très bon concept qui permet non seulement d'encourager au bilinguisme mais qui permet également à des élèves bilingues de perfectionner la culture des 2 langues.
- Das neu erarbeitete Konzept der zweisprachigen Ausbildung mit den zusätzlichen Differenzierungsmassnahmen analog zu den vermehrt realisierten Sprachprojekten auf der Sekundarstufe I überzeugt mich vollends.

- Die Zweiteilung des Niveaus in den B-Klassen entspricht schon heute einer Realität und so finde ich es sehr gut, dass es auch institutionalisiert wird.

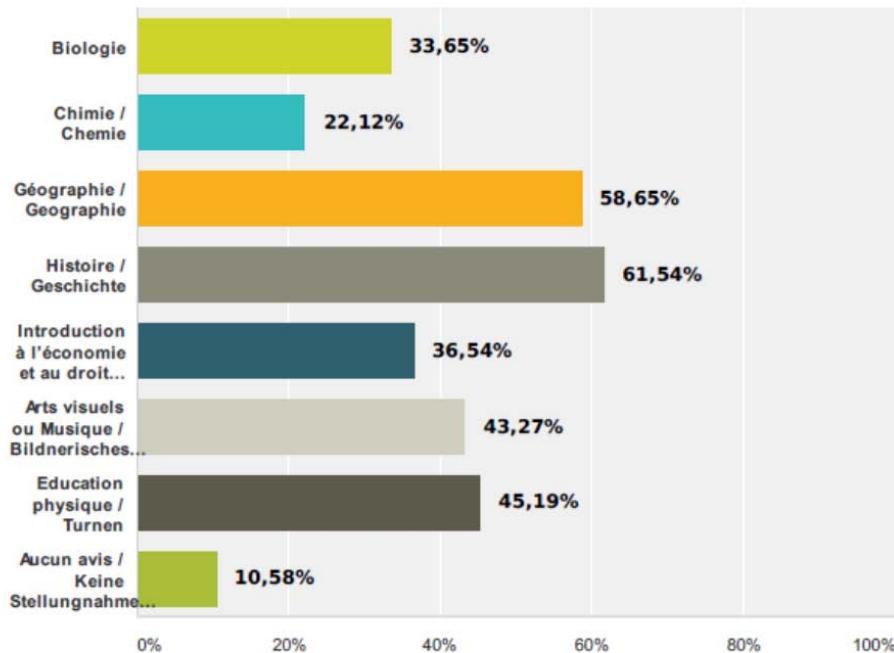
Un peu moins de 20 % des réponses sont **plutôt négatives**.

Les aspects suivants figurent notamment parmi les objections :

- 2 classes bilingues différentes (« bilingue standard » et « bilingue plus ») :
Trop d'options pour les élèves, difficultés de nature organisationnelle, départ des meilleurs, les plus faibles ne peuvent pas apprendre des plus forts, assez d'élèves pour mettre sur pied les deux classes ?, classe d'élite.
- Aspects organisationnels pour les écoles :
Y a-t-il assez d'élèves pour mettre sur pied les deux classes ? Ne faudrait-il pas toujours organiser la classe « bilingue plus » dans la même école (préparation des enseignants, mise à niveau) ? Défi pour aménager les horaires, répartition des heures entre les sections linguistiques pour l'instauration de la branche de sensibilisation. En encourageant le bilinguisme, on limite les possibilités de formation des élèves monolingues, en particulier des Alémaniques.
- Aspects financiers :
La multiplication des options présente le risque de petits groupes d'élèves. Quelles sont les mesures de soutien prévues pour les classes standard ? Comment les coûts vont-ils évoluer et quelles seront les ressources et moyens supplémentaires à disposition ? Comment la charge de travail supplémentaire des enseignants sera-t-elle prise en compte?

Question 2 : Choix de la branche de sensibilisation (enseignée 2-3 heures par semaine)

Répondues : 104 Ignorées : 8



Comme le montre le graphique, la géographie (58,25 %) et l'histoire (60,19 %) semblent particulièrement appropriées comme branche de sensibilisation. Les participants à la consultation ont justifié ce choix comme suit :

- Les élèves ont déjà des connaissances dans ces branches du cycle d'orientation.
- Vocabulaire qui, d'une part, est très large et, d'autre part, n'est pas encore trop spécifique en première année.
- Branches où l'ensemble des compétences linguistiques peuvent être exercées.
- Les cours peuvent bénéficier d'un soutien visuel.
- L'histoire est enseignée pendant quatre ans, d'éventuelles lacunes peuvent être comblées ultérieurement.
- Dans l'organisation actuelle des classes bilingues, les deux branches sont aussi enseignées dans la langue partenaire, ce qui permet de garantir une certaine continuité.

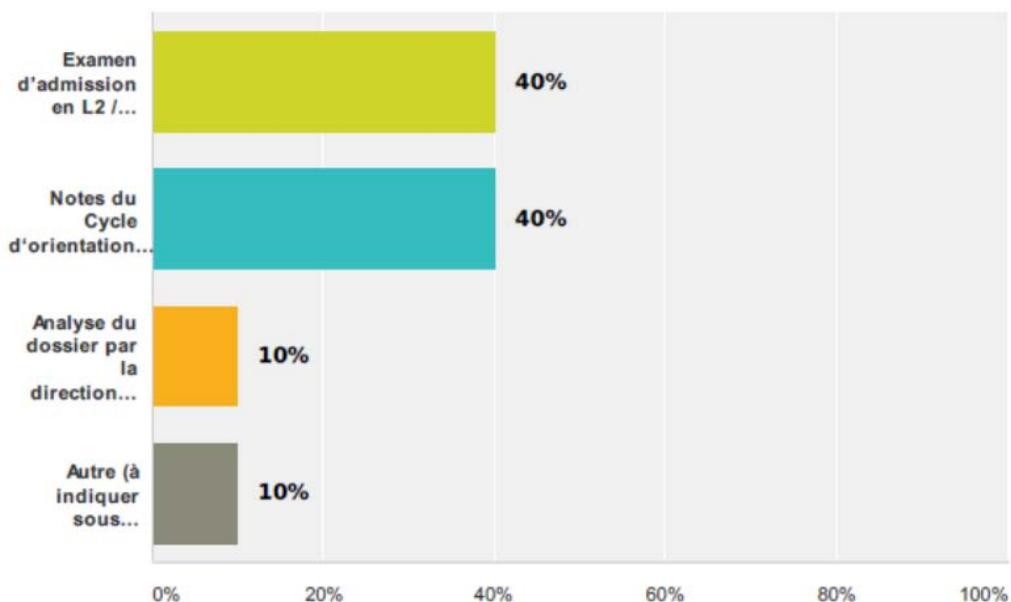
La chimie (22,12 %), en revanche, est moins appropriée de l'avis des participants. En premier lieu à cause de la terminologie complexe. En outre, elle est considérée comme une branche qui est abstraite et exigeante pour de nombreux élèves en première année.

Certains participants trouvent que les branches qui peuvent être choisies comme option spécifique en deuxième année sont moins appropriées pour une branche de sensibilisation.

Pour près de 10 % des répondants, toutes les branches sont envisageables. D'aucuns ont aussi relevé que la motivation des enseignants est une condition essentielle du succès de l'enseignement et que les écoles devraient donc être libres de choisir la branche de sensibilisation.

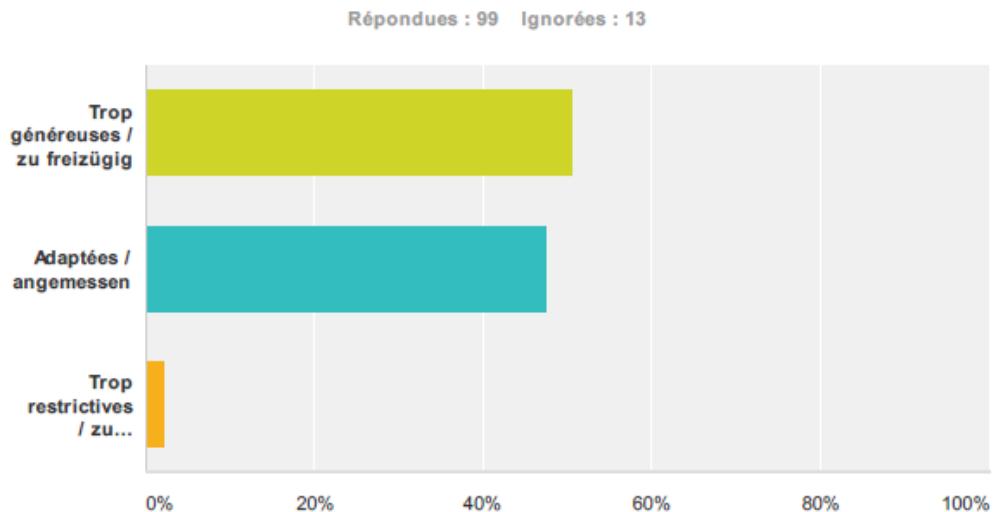
Question 3 : Conditions d'admission en classe « bilingue plus » (dès la 1^{re} année). Selon vous, quelle procédure d'admission est la plus appropriée ?

Répondues : 100 Ignorées : 12



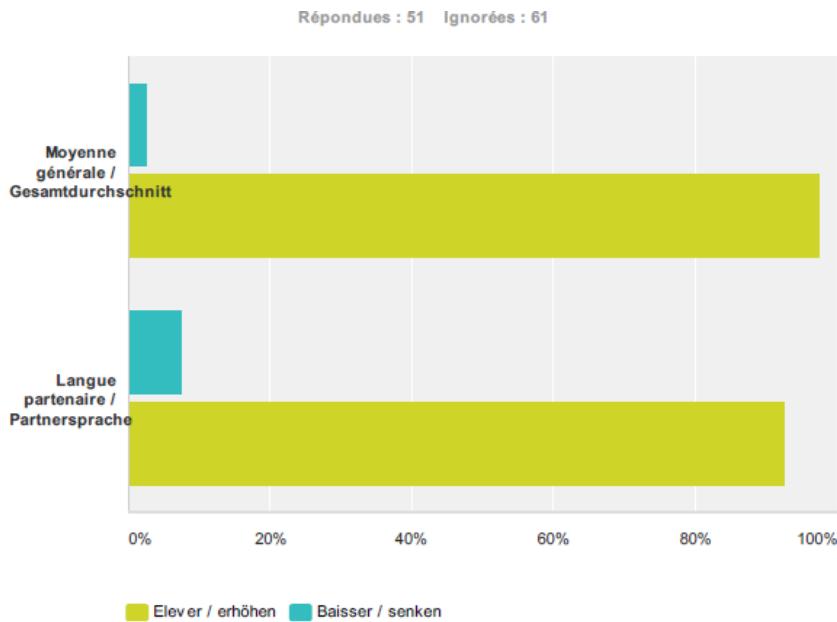
La question de la procédure d'admission en classe « bilingue plus » n'a pas de réponse univoque. Tant la procédure d'examen en L2 que la prise en compte des notes du cycle d'orientation sont mentionnées dans les mêmes proportions. Les participants à la consultation proposent aussi de procéder à une analyse des dossiers en plus des notes, car celle-ci permettrait de tirer au clair la motivation des élèves. D'aucuns supposent que le niveau des notes varie entre les cycles d'orientation. Certains ont aussi proposé d'instaurer une période d'essai. Une personne a demandé pour quelle raison Fribourg, à la différence de Bienne, pose des exigences plus élevées à l'admission en classe bilingue.

Question 4 : Conditions d'admission en classe « bilingue plus » / Si l'admission se basait sur les notes obtenues au CO, comment qualifiez-vous les conditions proposées pour l'admission des élèves de classes prégymnasiales (5 dans la langue partenaire et 4,5 de moyenne générale)



Pour 50 % des répondants, les conditions sont trop généreuses, alors que 48 % les estiment adaptées.

Question 5 : Si vous estimiez ces conditions comme trop généreuses ou trop restrictives, quel critère devrait être à votre avis modifié ?

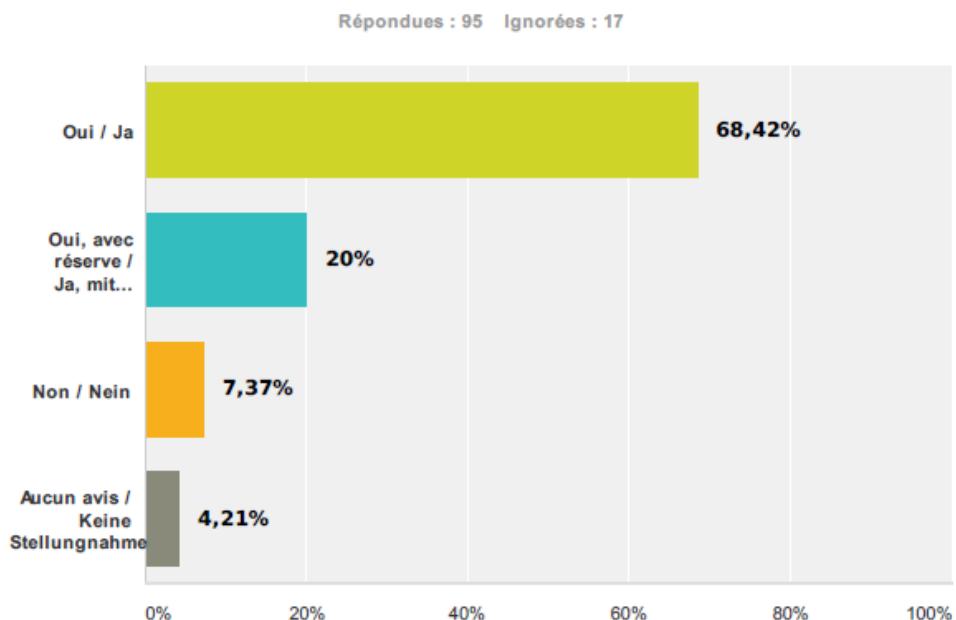


Sur les 50 % de répondants ayant estimé que les conditions d'admission étaient trop généreuses, 97,37 % aimeraient relever la moyenne générale et 92,31 % la moyenne en L2.

Certains participants proposent une analyse individuelle pour les élèves qui ont une moyenne de 4,5 à 5 dans la langue partenaire. Les réponses indiquent aussi qu'une bonne compréhension orale est importante et qu'il y a lieu de l'examiner.

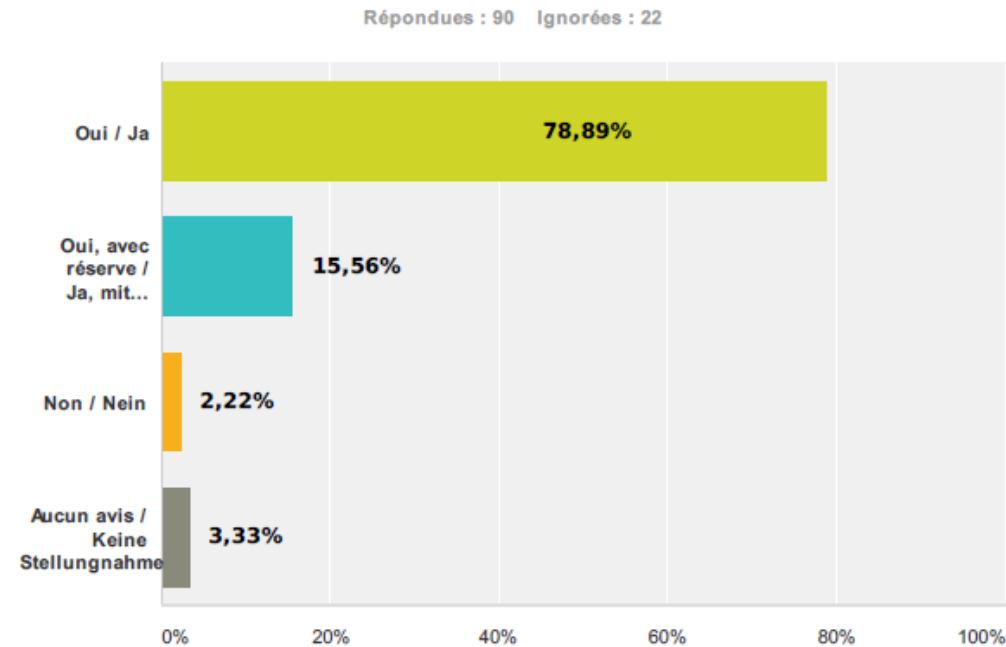
Question 6 : Différenciation dans l'enseignement de la L2 / Etes-vous d'accord que le niveau d'exigence en L2 soit dorénavant plus élevé dans les classes bilingues que dans les classes « normales » ?

(« Classe bilingue standard » – niveau B2+ (examen de maturité oral), « classe bilingue plus » – niveau C1 (examen de maturité oral et écrit))



La majorité des répondants (68,42 %) approuve les niveaux d'exigence plus élevés dans l'enseignement de la L2 pour les classes bilingues. Seuls 7,37 % s'y opposent.

Question 7 : Différenciation dans l'enseignement de la L2 / Estimez-vous que ce niveau d'exigence doive être également évalué lors de l'épreuve de maturité et mentionné dans le certificat de maturité ?



Les participants à la consultation sont majoritairement d'avis (78,89 %) qu'il faut évaluer le niveau d'exigence plus élevé lors de l'épreuve de maturité et le mentionner dans le certificat de maturité.

Dans les remarques, d'aucuns ont signalé la difficulté de délimiter les niveaux B2+ et B2 à l'oral et à l'écrit. Certains ont aussi mentionné la charge de travail pour les enseignants de la L2 s'ils doivent préparer plusieurs épreuves de maturité en L2. Un participant à la consultation a relevé, par rapport au contenu du plan d'études, qu'il ne faut pas seulement évaluer la langue, mais laisser aussi une place importante à la littérature.

Résumé

Dans l'ensemble, la proposition de concept de formation bilingue est très bien accueillie. Les questions de nature organisationnelle et financière figurent globalement au premier plan. Les questions organisationnelles portent notamment sur la taille des groupes et la limitation des options, les questions financières sur les mesures de soutien et la taille des groupes. La géographie et l'histoire en particulier sont mentionnées comme branches de sensibilisation possibles. La motivation des enseignants est aussi relevée comme une condition essentielle du succès de l'enseignement, et des participants à la consultation proposent donc de laisser aux écoles la liberté de choisir la branche de sensibilisation. La question de la procédure d'admission en classe « bilingue plus » n'a pas donné de réponse claire. Les notes du cycle d'orientation et l'examen

d'admission dans la langue partenaire sont mentionnés dans les mêmes proportions. 50 % des répondants estiment que les notes proposées pour l'admission en classe « bilingue plus » (5 dans la langue partenaire et 4,5 de moyenne générale) sont trop basses. 97,37 % aimeraient relever la moyenne générale et 92,31 % la moyenne en L2.

Une majorité approuve les niveaux d'exigence différenciés en L2. Les participants sont aussi favorables à l'évaluation de ces niveaux d'exigence lors de l'épreuve de maturité et à leur mention dans le certificat de maturité.

Enfin, certains souhaitent plus de temps pour la mise en œuvre du concept. L'AFPESS espère une bonne offre de perfectionnement destinée aux enseignants qui donnent des cours dans les classes bilingues.